

# Association de Musique Duyes Bléone

## FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027

L'association propose des cours pour adultes et enfants pour l'apprentissage d'un instrument à raison d'une ½ heure par semaine. Les 2 premiers cours peuvent être suivis à titre d'essai.

Les cotisations sont calculées sur la base de **35 semaines de cours** de septembre à juin (pas de cours pendant les vacances scolaires)

☐ GUITARE

☐ PIANO

☐ CLARINETTE

☐ BATTERIE

Nom : .....

Prénom : .....

Nom du responsable légal (pour les mineurs) : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse mail.....

### Tarifs

**410 €** pour la guitare, le piano, la clarinette, batterie (début des cours mi-septembre)

- PLUS adhésion familiale de 20 € pour l'année

Tarif pour 2 membres d'une même famille : **740 €**

Tarif pour 3 membres d'une même famille : **1.100 €**

### Règlement

Le règlement de la cotisation annuelle se fait par chèque à l'ordre de l'**Association de musique Duyes Bléone**. Il est possible de régler en 4 fois. Dès l'engagement de l'élève, tous les chèques devront être transmis au professeur (en cas de règlement en 4 fois, les chèques seront encaissés en octobre, décembre, février et mai).

Vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : [assocmusiqueduyesbleone@gmail.com](mailto:assocmusiqueduyesbleone@gmail.com)

*Association soutenue par les Mairies de Mallemoisson, le Chaffaut St Juron, Barras, Mirabeau, Thoard, Aiglun et Champtercier.*